

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 19 octobre 2015**

**11 h**

**201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Ouverture de la séance.

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 19 octobre 2015.

**10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions et requêtes du public.

**10.04** Questions

CA *Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe*

Période de questions des membres du conseil.

## 12 – Orientation

**12.01** Cadre d'intervention  
CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1156749007

Autorisation de la poursuite des travaux du projet Saint-Viateur Est, et appui au Service de la mise en valeur du territoire de la Direction de l'urbanisme pour l'adoption d'un règlement d'emprunt afin de financer les travaux d'aménagement du projet Saint-Viateur Est.

District(s) : Mile-End

## 20 – Affaires contractuelles

**20.01** Appel d'offres public  
CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1156858021

Octroi aux entreprises Globocam (Montréal) inc. d'un contrat de 140 511,70 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un camion châssis de type 293, et à Équipements Twinn inc. d'un contrat de 61 536,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'une benne basculante de 15 pieds, et autorisation d'une dépense totale de 202 047,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'ententes d'approvisionnement 706217 et 789455.

**20.02** Appel d'offres public  
CA Direction du développement du territoire et des travaux publics - 1156858020

Autorisation d'une dépense de 156 097,41 \$, incidences et taxes incluses, et octroi d'un contrat de 141 906,74 \$, taxes incluses, à J.A. Larue inc., pour l'acquisition d'une nouvelle tête de souffleuse Larue D60, conformément aux documents d'appel d'offres 15-14370 (2 soumissionnaires).

## 40 – Réglementation

**40.01** Règlement - Avis de motion  
CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe - 1150311005

Avis de motion - *Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2016 (2015-16)*.

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance  
CA Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens, des communications et du greffe

Levée de la séance.

**Dossier # : 1156749007**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser la poursuite des travaux du projet Saint-Viateur Est et appuyer le Service de la mise en valeur du territoire de la Direction de l'urbanisme pour l'adoption d'un règlement d'emprunt afin de financer les travaux d'aménagement du projet Saint-Viateur Est. |

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande de présenter la proposition suivante :

**AUTORISER LA POURSUITE DES TRAVAUX DU PROJET SAINT-VIATEUR EST ET APPUYER LE SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE DE LA DIRECTION DE L'URBANISME POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT AFIN DE FINANCER LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PROJET SAINT-VIATEUR EST.**

ATTENDU QUE les travaux réalisés jusqu'à aujourd'hui dans le cadre du projet Saint-Viateur Est représentent approximativement 40% du projet global et que l'achèvement de ceux-ci est attendu par la communauté d'affaires, les travailleurs et les résidents du secteur depuis 2011.

ATTENDU QUE la poursuite des travaux du projet est requise pour que la Ville de Montréal puisse bénéficier des retombées financières, sociales et environnementales anticipées par le projet.

Il est recommandé :

D'autoriser la poursuite des travaux du projet Saint-Viateur Est et d'appuyer le Service de la mise en valeur du territoire de la Direction de l'urbanisme pour l'adoption d'un règlement d'emprunt afin de financer les travaux d'aménagement du projet Saint-Viateur Est.

**Signé par** Guy OUELLET **Le** 2015-10-16 10:59

**Signataire :**

Guy OUELLET

---

Directeur - Développement du territoire  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire

**IDENTIFICATION** **Dossier # :1156749007**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division études techniques   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser la poursuite des travaux du projet Saint-Viateur Est et appuyer le Service de la mise en valeur du territoire de la Direction de l'urbanisme pour l'adoption d'un règlement d'emprunt afin de financer les travaux d'aménagement du projet Saint-Viateur Est. |

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Situé au nord de l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal, aux abords des voies ferrées du quartier Mile End, le projet Saint-Viateur Est se veut un important projet de requalification et de mise en valeur d'un ancien secteur industriel en un pôle d'emploi dynamique axé sur la création.

En 2008, la Ville de Montréal en collaboration avec l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal annonce un investissement de 7,048 M\$ pour la revitalisation du domaine public et ainsi soutenir un renouveau urbain (CE08 0089).

Le projet comporte des interventions qui permettront, à terme, de désenclaver le secteur afin d'améliorer l'environnement d'affaires et consolider son développement, d'améliorer l'attraction du secteur pour des investisseurs et des résidents et favoriser les déplacements en transport actif et collectif.

Jusqu'à présent, des investissements de 3,253 M\$ ont été dépensés représentant la complétion d'environ 40 % du projet global. Des résultats déjà tangibles se traduisent, entre autres, par près de 163 M\$ d'investissements privés et l'arrivée d'importants employeurs tels que Frame Storm et Attraction Media. Notons la présence depuis 1997 du grand producteur de jeux vidéo Ubisoft qui emploie près de 3000 personnes dans le secteur.

À titre de mandataire, l'arrondissement le Plateau-Mont-Royal recommande d'autoriser la poursuite du projet Saint-Viateur Est et d'appuyer le Service de la mise en valeur du territoire de la Direction de l'urbanisme pour l'adoption d'un règlement d'emprunt afin de financer les travaux d'aménagement du projet Saint-Viateur Est.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CE08 0089 - 2008-02-04 - Revitalisation du secteur St-Viateur Est (Maguire) tel que retenu parmi les projets de Imaginer - Réaliser Montréal 2025, par une intervention sur les infrastructures afin de stimuler la reconversion de grands espaces industriels et le potentiel de croissance de richesse foncière. (No de dossier 1072694001)

CE10 1112 - 2010-07-07 - Parachever la phase 1 et réaliser la phase 2 du projet Saint-Viateur Est tel que retenu parmi les projets de Imaginer - Réaliser Montréal 2025 et autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de la rue Saint-Viateur Est, côté sud, entre le boulevard Saint-Laurent et l'avenue De Gaspé. (No de dossier 1093809005)

CA11 25 0331 - 2011-11-07 - Octroyer un contrat à la firme Vlan Paysages, en partenariat avec le Groupe SM, pour la préparation des plans et devis de la phase 3 du projet Saint-Viateur Est pour une somme maximale de 120 687 \$ (taxes et contingences incluses) et procéder à un virement budgétaire de 200 000 \$ au PTI de 2012. (No de dossier 1110159004)

CE14 1351 - 2014-09-03 - Accorder un contrat à Salvex inc. pour la construction d'un égout unitaire, d'une conduite d'eau secondaire, d'une piste cyclable et d'un parc dans le prolongement de la rue Saint-Viateur, entre les avenues De Gaspé et Henri-Julien. Arrondissement: Le Plateau-Mont-Royal. Dépense totale de 1 550 969,98 \$ (contrat: 1 388 886.99 \$ + incidences: 162 082,99 \$), taxes incluses. Appel d'offres public 265202 - 6 soumissionnaires. (No de dossier 1144822041)

## **DESCRIPTION**

La poursuite du projet Saint-Viateur Est se décline en trois interventions prioritaires, soit :

- La construction de nouvelles voies pédestres dans les axes des rues Alma et du Carmel;
- Le réaménagement de l'avenue Henri-Julien, entre la rue Maguire et du Laos;
- La construction d'un passage à niveau dans le prolongement de l'avenue Henri-Julien.

Plus spécifiquement, les prochaines interventions comprendront notamment des travaux d'aménagement, de démolition, de décontamination, d'infrastructures, ainsi que des acquisitions d'immeubles. Des honoraires de services professionnels sont à prévoir pour préparer la réalisation des travaux. Les prochaines étapes envisagées pour 2016, sont la production de plans et devis et une démarche d'expropriation.

Il est important de mentionner que le projet a été bonifié en 2012 par rapport au projet initial annoncé en 2008 (financement initial de 7,048 M\$). Par conséquent, les estimations budgétaires ont été ajustées à près de 12,5M\$. En effet, suite à une démarche de consultation citoyenne, le réaménagement de l'avenue Henri-Julien s'est démarqué comme un ajout essentiel à la réussite d'un projet durable et intégré. Les travaux souhaités sur l'avenue Henri-Julien sont l'élargissement des trottoirs et la construction de saillies de trottoir, la plantation d'arbres et de végétaux, l'éclairage et l'enfouissement des réseaux câblés aériens. L'ensemble de ces interventions a pour objectif d'intégrer le projet Saint-Viateur Est au réseau cyclable existant, de sécuriser les lieux et de mettre en valeur le monastère des Carmélites et le Champ des Possibles. Une demande officielle sera adressée en 2016 aux instances responsables dans le but d'augmenter la portée du projet et d'obtenir le financement nécessaire.

En plus, le projet Saint-Viateur Est s'accompagne des travaux urbanistiques suivants :

- Modifications au Plan d'urbanisme et au règlement d'urbanisme de l'Arrondissement pour préserver le « Champ des possibles » comme espace naturel de 14 171 m<sup>2</sup>;
- Modifications réglementaires précisant la vision du secteur Saint-Viateur Est en tant qu'important carrefour d'emplois culturels axé sur les activités ayant une haute valeur ajoutée. Les modifications privilégient également

- des activités ayant un fort potentiel d'interaction entre le domaine privé et le domaine public;
- Une entente de 30 ans entre un propriétaire d'une mégastructure et un regroupement d'artistes en vue de préserver plus de 19 000 m<sup>2</sup> de superficie de plancher réservés aux artistes et artisans.

## **JUSTIFICATION**

Le projet Saint-Viateur Est est en voie de devenir un exemple métropolitain de redéveloppement d'un ancien secteur industriel aux abords de voies ferrées. Toutefois, la poursuite des travaux s'avère primordiale pour l'atteinte des objectifs initiaux et ainsi bénéficier des retombées fiscales projetées

L'annonce et le déclenchement des travaux ont été bien accueillis puisque approximativement 163 M\$ d'investissements privés ont été injectés depuis, dans le secteur, dont la création d'environ 425 logements. La popularité du secteur a aussi engendré une importante hausse de la valeur marchande des bâtiments. À titre d'exemple, la propriété sise au 5455, avenue de Gaspé a été acquise par Allied Properties en 2012 au coût de 37 M\$, soit 3 fois le prix payé en 2008. Le parachèvement des travaux de réaménagement du domaine public contribuera certes à la poursuite de cette revitalisation du domaine privé.

Mise à jour le 5 août 2014 par le Service des finances de la Direction du budget, l'analyse financière indique que le projet Saint-Viateur Est est très rentable, et ce, en considérant un investissement total de 12,5 M\$. Un délai maximum de récupération de 2 ans et une valeur actuelle nette/10 ans de 4 703 030 M\$ sont anticipés. L'indice de rentabilité sur 10 ans est de 1.53 et les revenus annuels bruts de taxes à terme sont de 3 688 600 \$/an.

En plus des retombées financières, le projet a permis d'augmenter le nombre d'emplois à haute valeur ajoutée dans un quartier central tout en maintenant les ateliers d'artistes qui s'y étaient implantés.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Aucun impact financier à prévoir relativement à ce dossier

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le projet Saint-Viateur Est est en concordance avec les grandes orientations suivantes du *plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* :

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- Pratiquer une gestion responsable des ressources;
- Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces vert.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

La poursuite et la réalisation de toutes les phases du projet sont requises pour que la Ville de Montréal puisse bénéficier des retombées financières anticipées par le projet.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

Aucune opération de communication n'est prévue relativement à ce dossier.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

19 octobre 2015 (séance extraordinaire du CA) : Adoption de la résolution  
17 novembre 2015 (séance ordinaire du CE) : Adoption du règlement d'emprunt

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires :  
Service de la mise en valeur du territoire , Direction de l'urbanisme (Isabelle BÉCHARD)

Avis favorable avec commentaires :  
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Josée BÉLANGER)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Maxime DESCHÊNES-BOUCHARD  
Conseiller en aménagement

#### **ENDOSSÉ PAR**      Le : 2015-10-14

Stéphanie-Anne GARON  
Chef d'équipe - conseiller en aménagement



**Dossier # : 1156858021**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division des travaux publics   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Octroyer aux entreprises: Globocam (Montréal) inc., un contrat de 140 511,70 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un camion châssis de type 293, Équipements Twinn inc., un contrat de 61 536,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'une benne basculante de 15 pieds et autoriser une dépense totale de 202 047,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'ententes d'approvisionnement : 706217 et 789455 |

OCTROYER AUX ENTREPRISES : GLOBOCAM (MONTRÉAL) INC., UN CONTRAT DE 140 511,70 \$, TAXES INCLUSES, POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION CHÂSSIS DE TYPE 293, ÉQUIPEMENTS TWINN INC., UN CONTRAT DE 61 536,22 \$, TAXES INCLUSES, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE BENNE BASCULANTE DE 15 PIEDS ET AUTORISER UNE DÉPENSE TOTALE DE 202 047,92 \$, TAXES INCLUSES, CONFORMÉMENT AUX DOCUMENTS D'ENTENTES D'APPROVISIONNEMENT : 706217 ET 789455.  
ATTENDU QU'il est essentiel de fournir une flotte de véhicules récente, adaptée et sécuritaire aux travailleurs.

ATTENDU QUE l'acquisition de ce camion de 293 équipé d'une benne basculante permettra de remplacer l'unité 293-97011 qui a 18 ans de service.

ATTENDU QUE le nouveau véhicule sera un camion polyvalent pouvant être utilisé aussi bien en hiver pour le transport de la neige qu'en été pour le transport des matériaux.

ATTENDU QU'il est nécessaire de faciliter et d'optimiser les opérations par l'entremise d'une flotte de véhicules fonctionnelle et à jour.

Il est recommandé :

D'autoriser une dépense totale de 202 047,92 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un camion 10 roues de type 293 équipé;

D'octroyer à la compagnie Globocam (Montréal) inc., un contrat de 140 511,70 \$, taxes incluses, pour la fourniture d'un camion châssis 10 roues de type 293;

D'octroyer à la compagnie Équipements Twinn, un contrat de 61 536,22 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'une benne de 10 roues de 15 pieds;

D'octroyer ces contrats en conformité à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Guy OUELLET **Le** 2015-10-15 13:51

**Signataire :**

Guy OUELLET

---

Directeur - Développement du territoire et des travaux publics  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1156858021**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division des travaux publics   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Octroyer aux entreprises: Globocam (Montréal) inc., un contrat de 140 511,70 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'un camion châssis de type 293, Équipements Twinn inc., un contrat de 61 536,22 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'une benne basculante de 15 pieds et autoriser une dépense totale de 202 047,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'ententes d'approvisionnement : 706217 et 789455 |

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le camion de type 293 (10 roues) servira pour les travaux de la division de la Voirie (aqueduc et réfection routière et propreté et déneigement). Ce camion polyvalent peut être utilisé aussi bien en hiver pour le transport de neige ponctuelle et le déblaiement ainsi qu'en été pour assurer tout type de transport de matériaux (encombrants, pavé, sable etc.). Actuellement, la division de la Voirie détient cinq (5) camion de type 293. Ce achat servira a remplacer l'unité 293-97011, un appareil qui a présentement plus de 18 ans de service et qui a coûté plus de 119 443 \$ en frais d'entretien et de réparation depuis 2012. La durée de vie pour ce type de camion, établi par le MRA, est de 14 ans.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CG11 0450 - 22 décembre 2011** : Conclure une entente-cadre collective d'une durée de cinq ans avec Globocam Montréal inc. pour la fourniture sur demande, de châssis de camion de classe 8 de marque Freightliner - Appel d'offres public 11-11751 (3 soumissionnaires)  
**CA14 25 0371 - 02 septembre 2014** : Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2015, 2016 et 2017.

**DESCRIPTION**

Voici la description détaillée du camion ainsi que des équipements :

- Camion châssis cabine de classe 293 (10 roues)
- Benne basculante de 15 pieds
- Crochet de remorquage
- Balance de charge aux essieux
- Barres de protection latérales

**JUSTIFICATION**

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande l'octroi du présent contrat pour les motifs suivants :

- Il est essentiel de fournir une flotte de véhicules récente, adaptée et sécuritaire aux travailleurs.
- Il est nécessaire de faciliter et d'optimiser les opérations par l'entremise d'une flotte de véhicules fonctionnelle et à jour.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

**Prix valide jusqu'au 29 novembre 2015**

Devis: 29315F12

Description: Fourniture d'un châssis -cabine de classe 293 (benne basculante).

Marque / Modèle / Année: Freightliner, M2-106, 2016

Appel d'offres : 11-11751 (3 soums.)

Adjudicataire : Globocam (Montréal) inc.

Entente d'approvisionnement : 706217

Résolution : CG11 0450

**Client : Arrondissement Plateau-Mont-Royal**

|                                       | Prix unitaire | Qté | Coût x Qté                         | Total soum.          |
|---------------------------------------|---------------|-----|------------------------------------|----------------------|
| Châssis de camion                     | 114 255,44 \$ | 1   | 114 255,44 \$                      |                      |
| Marge bénéficiaire                    | 4 570,22 \$   | 4%  | 4 570,22 \$                        |                      |
| Préparation                           | 3 355,00 \$   |     | 3 355,00 \$                        |                      |
|                                       |               |     |                                    | 122 180,66 \$        |
| Coût unitaire                         | 122 180,66 \$ |     |                                    |                      |
| <b>Droit spécifique sur les pneus</b> | 3,00 \$       |     |                                    |                      |
| Qté de roues par véhicule             | 10            |     |                                    |                      |
| Total par véhicule                    | 30,00 \$      | 1   | 30,00 \$                           |                      |
| Roues add. pour la soum.              | 0             | 0   | - \$                               | 30,00 \$             |
|                                       |               |     | TOTAL :                            | 122 210,66 \$        |
|                                       | 5,000%        |     | TPS :                              | 6 110,53 \$          |
|                                       | 9,975%        |     | TVQ :                              | 12 190,51 \$         |
|                                       |               |     | <b>TOTAL + TAXES :</b>             | <b>140 511,70 \$</b> |
|                                       |               |     | Ristourne TPS (100%):              | (6 110,53) \$        |
|                                       |               |     | Ristourne TVQ (50,0%):             | (6 095,26) \$        |
|                                       |               |     | Total moins ristourne TPS et TVQ : | 128 305,91 \$        |

Devis: 29311C22

Description: Fourniture et installation d'une benne basculante de 15 pieds.

Marque / Modèle / Année: Michel Gohier, BB-015

Appel d'offres public : 12-11944 (1 soum.)

Adjudicataire : Équipements Twin inc.

Entente d'approvisionnement: 789455

Résolution : CG12 0351

Délai de livraison: 120 jours suite à l'émission du bon de commande

**Client : Arrondissement Plateau-Mont-Royal**

|                               | Prix unitaire | Qté | Coût x Qté                         | Total soum.         |
|-------------------------------|---------------|-----|------------------------------------|---------------------|
| Benne basculante              | 44 762,88 \$  | 1   | 44 762,88 \$                       | 44 762,88 \$        |
| <b>Options</b>                |               |     |                                    |                     |
| Crochet de remorquage         | 2 619,56 \$   | 1   | 2 619,56 \$                        |                     |
| Balance de charge aux essieux | 4 165,00 \$   | 1   | 4 165,00 \$                        |                     |
| Barres de protection latérale | 1 973,95 \$   | 1   | 1 973,95 \$                        |                     |
|                               |               |     |                                    | 8 758,51 \$         |
|                               |               |     | TOTAL :                            | 53 521,39 \$        |
|                               | 5,000%        |     | TPS :                              | 2 676,07 \$         |
|                               | 9,975%        |     | TVQ :                              | 5 338,76 \$         |
|                               |               |     | <b>TOTAL + TAXES :</b>             | <b>61 536,22 \$</b> |
|                               |               |     | Ristourne TPS (100%):              | (2 676,07) \$       |
|                               |               |     | Ristourne TVQ (50,0%):             | (2 669,38) \$       |
|                               |               |     | Total moins ristourne TPS et TVQ : | 56 190,77 \$        |

Le nouveau camion remplacera un appareil similaire destiné au rancart, soit l'unité 293-97011 qui a plus de 18 ans d'utilisation et dont les coûts d'entretien et de réparation, pour les trois dernières années, s'estiment à 119 443 \$, soit une moyenne de 39 814 \$ par année.

Cette dépense sera imputée comme suit en **2016** :

**A) Informations budgétaires**

L'objet du présent dossier nécessite un virement administratif comme suit :

**Provenance 2016**

Projet 68022 : Programme de remplacement d'équipements motorisés

Sous-projet 0268022-000 : Équipements motorisés - Remplacement 184 000 \$

**Imputation**

Projet 68022 : Programme de remplacement d'équipements motorisés

Sous-projet 1566180-015 : Camion 10 roues - Voirie - Déneigement 184 000 \$

**B) Informations comptables**

La dépense sera imputée comme suit :

**Contrat Crédits**

**Provenance :**

6422-2215012-800850-01909-57201-000000-0000-

102590-000000-98001-00000 184 496,68 \$

**Imputation :**

6422-2215012-800850-03121-57401-000000-0000-

157676-000000-32050-00000 202 047,92 \$ 184 496,68 \$

(PM56858021)

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Des véhicules plus récents permettront de limiter la consommation d'essence et ainsi de réduire les émissions à effet de serre.

**IMPACT(S) MAJEUR(S)**

S/O

**OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

S/O

**CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Le délai de livraison de la boîte est d'un maximum de 120 jours. Le délai de livraison du camion-châssis n'est pas encore identifié.

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et encadrements administratifs

**VALIDATION**

**Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires :  
Service du matériel roulant et des ateliers , Direction (Lucie MC CUTCHEON)

Avis favorable avec commentaires :  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Michel BRUNET)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Francis CABANA LODICO  
Préposé aux Spécifications D'achats

**ENDOSSÉ PAR** Le : 2015-10-09

Ruy Paulo FERREIRA  
Chef de division de la voirie (aqueduc et  
réfection routière)



**Dossier # : 1156858020**

|   |  |
|---|--|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de la voirie   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement   |
| <b>Projet :</b>                           | -  |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser une dépense de 156 097,41 \$, incidences et taxes incluses, et octroyer un contrat de 141 906,74 \$, taxes incluses, à J.A. Larue inc., pour l'acquisition d'une nouvelle tête de souffleuse Larue D60 conformément aux documents d'appel d'offres 15-14370 (2 soumissionnaires) |

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande la proposition suivante :  
**AUTORISER UNE DÉPENSE DE 156 097,41 \$, CONTINGENCES, INCIDENCES ET TAXES INCLUSES, ET OCTROYER UN CONTRAT DE 141 906,74 \$, TAXES INCLUSES, À J.A. LARUE INC., POUR L'ACQUISITION D'UNE NOUVELLE TÊTE DE SOUFFLEUSE LARUE D60, CONFORMÉMENT AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES 15-14370 (2 SOUMISSIONNAIRES)**

ATTENDU QUE l'arrondissement ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux liés au programme de déneigement;

ATTENDU QUE l'arrondissement doit en tout temps et sur l'ensemble de son territoire être en mesure de maintenir un cadre de vie de qualité pour ses citoyens et ce en s'assurant d'avoir les effectifs pour le réaliser;

Il est recommandé :

D'AUTORISER une dépense maximale de 156 097,41 \$, contingences, incidences et taxes incluses, pour l'acquisition d'une tête de souffleuse Larue D60;

D'OCTROYER à la compagnie J.A. Larue Inc., un contrat de 141 906,74 \$, taxes incluses, pour l'acquisition d'une nouvelle tête de souffleuse Larue D60;

D'ACCORDER ce contrat en conformité à la politique de gestion contractuelle de la Ville de Montréal;



D'IMPUTER cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

**Signé par** Guy OUELLET **Le** 2015-10-13 13:41

**Signataire :**

Guy OUELLET

---

Directeur - Développement du territoire et des travaux publics  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des  
travaux publics

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1156858020**

|   |  |
|---|--|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des travaux publics , Division de la voirie   |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement   |
| <b>Projet :</b>                           | -  |
| <b>Objet :</b>                            | Autoriser une dépense de 156 097,41 \$, incidences et taxes incluses, et octroyer un contrat de 141 906,74 \$, taxes incluses, à J.A. Larue inc., pour l'acquisition d'une nouvelle tête de souffleuse Larue D60 conformément aux documents d'appel d'offres 15-14370 (2 soumissionnaires) |

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le territoire du Plateau-Mont-Royal est subdivisé en cinq secteurs durant les opérations de déblaiement/chargement de la neige. Deux de ces secteurs sont sous contrats privés pour le déneigement et les trois autres secteurs sont pris en charge par le secteur public. L'arrondissement détient quatre têtes de souffleuse pour soutenir les opérations hivernales de déneigement. Idéalement, pour s'assurer de bien desservir l'arrondissement, deux têtes de souffleuses doivent être disponibles par secteur pour un total de six (6) souffleuses. Avec l'achat d'une cinquième tête de souffleuse, l'arrondissement sera mieux outillée pour assurer un service continu, advenant un bris mécanique. Durant la dernière saison hivernale, nous avons eu recours à une location pour une tête de souffleuse supplémentaire, pour combler le manque d'inventaire au montant de 22 995 \$. Le présent dossier vise l'achat d'une nouvelle tête de souffleuse afin d'assurer un processus opérationnel de manière soutenue et constante, tout en mettant fin à une location ponctuelle qui engendrait des coûts supplémentaires.

De plus, la Ville de Montréal s'est doté d'un plan de déneigement, qui oblige les arrondissements à atteindre des objectifs claires et préétablis concernant les critères de chargement de la neige.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**CA15 25 0268** - 1 juin 2015 : Règlement autorisant un emprunt de 2 100 000 \$ pour la réalisation du programme de remplacement des équipements motorisés (2015-12).

**CA14 25 0371** - 02 septembre 2014 : Adopter la programmation des dépenses d'immobilisations pour 2015, 2016 et 2017.

**2143466007** - Octroyer un contrat à « Contant inc. » pour la location d'une (1) souffleuse amovible avec entretien pour l'hiver 2015 d'un montant de 23 000 \$ par hiver.

**DESCRIPTION**

La tête de souffleuse est de marque Larue, modèle D60 de type à deux vis et turbine, conçue pour être adaptée à un tracteur chargeur articulé tel qu'un John Deere 624k. La force du moteur est de 350 HP. Un chauffe bloc-moteur immergé d'une puissance de 1000 watts sera inclus avec l'appareil.

### JUSTIFICATION

La Direction du développement du territoire et des travaux publics recommande l'octroi du présent contrat pour les motifs suivants :

- Il est essentiel de fournir une flotte de véhicules, adaptée et sécuritaire, aux travailleurs;
- Il est nécessaire de faciliter et d'optimiser les opérations par l'entremise d'une flotte de véhicules suffisante, fonctionnelle et à jour.
- Il est essentiel d'avoir une flotte de têtes de souffleuses adéquate, pour assurer le bon déroulement des opérations hivernales et ainsi d'assurer la sécurité des citoyens.

### ASPECT(S) FINANCIER(S)

Nous incluons un 10 % de dépenses incidentes pour couvrir les modifications qui pourraient survenir ou être demandées pour l'adaptation au tracteur chargeur.

#### Achat - Tête de souffleuse

|  | Qtée | Plus bas soumissionnaire conforme | Prix (taxes inc)    |
|--|------|-----------------------------------|---------------------|
| Fourniture d'une souffleuse à neige de type à ruban et turbine, conçue pour être accoupler sur un tracteur articulé. | 1    | J.A. Larue inc.                   | 141 906,74 \$       |
| Dépense incidente  | 10%  |                                   | <u>14 190,67 \$</u> |
|  |      |                                   | 156 097,41 \$       |

Cet achat demandera approximativement 6 années afin d'être rentabiliser (141 906,74 \$ ÷ 23 000 \$ (frais de location) = 6 ans). De plus, la durée de vie de l'appareil, établie par le MRA, est de 15 ans. Idéalement, les 9 années restantes seront épargnées de location d'équipement au coût de 23 000 \$ / année. Cela équivaut à une économie approximative de 200 000 \$. Cela n'inclut pas les coûts de réparations.

**L'imputation du présent dossier sera fait au budget prévu du programme triennal d'immobilisation (PTI)**

Tableau de vérification

9515, rue St-Hubert  
Montréal (Québec) H2M 1Z4

Soumission publique

|  |   |                           |               |               |                     |               |
|--|---|---------------------------|---------------|---------------|---------------------|---------------|
| TITRE:<br>A54 - Fourniture d'une souffeuse à neige de type à deux vis et turbine |   | Ouverture des soumissions |               |               | No soumission       |               |
|  |   | jour                      | mois          | année         |                     |               |
|  |   | 9                         | 9             | 2015          | 15-14370            |               |
|  |   | J.A. Larue inc.           |               |               | Gaston Contant inc. |               |
| Article  |   | Qtée                      | Prix unitaire | Motant total  | Prix unitaire       | Motant total  |
| 1  | Fourniture d'une souffeuse à neige de type à ruban et turbine conçue pour être accouplée sur un tracteur articulé, selon les caractéristiques du devis ci-annexé. | 1                         | 123 424,00 \$ | 123 424,00 \$ | 125 947,00 \$       | 125 947,00 \$ |
| TOTAL AVANT TAXES :  |   |                           |               | 123 424,00 \$ |                     | 125 947,00 \$ |
| T.P.S. 5 % :   |   |                           |               | 6 171,20 \$   |                     | 6 297,35 \$   |
| T.V.Q. 9,975 % :   |   |                           |               | 12 311,54 \$  |                     | 12 563,21 \$  |
| MONTANT TOTAL :  |   |                           |               | 141 906,74 \$ |                     | 144 807,56 \$ |
| CONDITION DE PAIEMENT :  |   |                           | Net 30 jours  |               | Net 30 jours        |               |
| DÉLAI DE LIVRAISON :   |   |                           | 120 jours     |               | 60 jours            |               |
| CLAU SE PÉNALITÉ ACTIVE:   |   |                           | Oui           |               | Oui                 |               |
| SIGNATURE :  |   |                           | Oui           |               | Oui                 |               |
| GARANTIE DE SOUMISSION :   |   |                           | Non requis    |               | Non requis          |               |
| ACHAT DU CAHIER DES CHARGES VIA SEAO   |   |                           | Oui           |               | Oui                 |               |
| VÉRIFICATIONS - REQ- RENA- AMF- LNPC   |   |                           | Oui           |               | Oui                 |               |
| Numéro de NEQ  |   |                           | 1148795827    |               | 1140382830          |               |

Remarque :

Plus bas soumissionnaire conforme administrativement

|             |                 |      |      |       |  |
|-------------|-----------------|------|------|-------|--|
| Vérfié par: | Renée Veillette | Jour | Mois | Année |  |
|             |                 | 17   | 9    | 2015  |  |

Cette dépense sera imputée comme suit :

**A) Informations budgétaires**

L'objet du présent dossier nécessite un virement budgétaire comme suit :

**Provenance 2015**

Projet 55834 : Projets de protection

Sous-projet 1555834-000 : Report des surplus PTI 2014

- Compétence arrondiss. 143 000 \$

**Imputation**

Projet 68022 : Programme de remplacement de véhicules motorisés

Sous-projet 1568022-002 : Tête de souffeuse 350 HP - Voirie - Déneigement 143 000 \$

**B) Informations comptables**

La dépense sera imputée comme suit :

**Contrat Crédits**

**Provenance :**

6422-2214025-800850-01909-57201-000000-0000-  
102590-000000-98001-00000 142 537,75 \$

**Imputation :**

6422-2214025-800850-03103-57401-000000-0000-  
157194-000000-45010-00000 141 906,74 \$ 142 537,75 \$  
(PM56858090)

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

S/O

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Améliorer la sécurité et la rapidité des procédures de déneigement des rues en période hivernale.

- Réduire les coûts de locations ponctuelles imputés au budget de fonctionnement.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Le délai de livraison es d'un maximum de **120** jours suite à l'émission du bon de commande.

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et encadrements administratifs

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires :  
Service de l'approvisionnement , Direction (Renée VEILLETTE)

Avis favorable avec commentaires :  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec les citoyens\_des communications et du greffe (Michel BRUNET)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Francis CABANA LODICO  
Préposé aux Spécifications D'achats

### **ENDOSSÉ PAR**

Ruy Paulo FERREIRA  
Chef de division de la voirie (aqueduc et  
réfection routière)

Le : 2015-10-08



**Dossier # : 1150311005**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2016   |

**IL EST RECOMMANDÉ**

De donner suite à la procédure d'adoption du Règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2016 (numéro de règlement : 2015-16).

**Signé par** Stéphane CLOUTIER **Le** 2015-09-17 15:46

**Signataire :**

Stéphane CLOUTIER

---

Directeur des services administratifs  
Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs\_des relations avec  
les citoyens\_des communications et du greffe

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1150311005**

|   |   |
|---|---|
| <b>Unité administrative responsable :</b> | Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs_des relations avec les citoyens_des communications et du greffe , Division du soutien à l'administration |
| <b>Niveau décisionnel proposé :</b>       | Conseil d'arrondissement  |
| <b>Projet :</b>                           | -   |
| <b>Objet :</b>                            | Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2016   |

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans la foulée de la réforme du financement des arrondissements qui a été amorcée en 2012, certaines mesures ont été instaurées, notamment la cession aux arrondissements, dès janvier 2013, d'un espace fiscal correspondant à 0,05 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière sur tout immeuble imposable situé sur leur territoire, et d'une diminution équivalente des transferts centraux qui leur sont versés. Cette mesure permet aux arrondissements de profiter de leur croissance fiscale.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA14 25 0440 - Adoption du règlement 2014-14 - Règlement sur la taxe relative aux services - Exercice financier 2015 - Numéro de dossier : 1140311004

**DESCRIPTION**

L'arrondissement doit imposer en 2016, une taxe locale correspondant à 0,0565 \$ par 100 \$ d'évaluation à tous les immeubles imposables situés dans l'arrondissement comme un des éléments de la stratégie d'équilibre du budget 2016, soit le taux de 2015 de 0,0555 pa 100 \$ d'évaluation foncière indexé de 2%. Comme il s'agit d'une taxe annuelle, le règlement devra être adopté chaque année.

**JUSTIFICATION**

L'arrondissement a fait le choix d'indexer sa taxe locale de 2% plutôt que de diminuer le niveau de services offerts aux citoyens.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La valeur de cette taxe locale indexée sur tous les immeubles imposables portés au rôle d'évaluation foncière et situés sur le territoire de l'arrondissement représente une somme estimée à 8 817 900 \$ pour l'année 2016.

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

Sans cette indexation de la taxe locale, l'arrondissement devra envisager des choix tels que la fermeture d'installations, une diminution de services ou une augmentation de la tarification locale.

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

- Avis public au moins 7 jours avant le dépôt de l'avis de motion (article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal*) : 8 octobre 2015
- Présentation de l'avis de motion : 19 octobre 2015
- Avis public au moins 7 jours avant l'adoption du règlement : 22 octobre 2015
- Adoption du règlement : 2 novembre 2015
- Avis de promulgation
- Entrée en vigueur du règlement : 1er janvier 2016

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Conforme à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal* qui permet au conseil d'arrondissement d'imposer une taxe sur l'ensemble ou une partie des immeubles imposables situés dans l'arrondissement.

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires :  
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Annie GERBEAU)

Avis favorable :  
Service des finances , Direction des revenus (Francis OUELLET)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2015-09-10



Michel BRUNET  
Conseiller en gestion de ressources financières

Lavinia BADEA  
Chef de division